

**Décision portant nomination de la directrice comptable et financière
intérimaire de la Caisse d'allocations familiales de la Manche**

**LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES**

- Vu l'article R. 122-4 du code de la sécurité sociale ;
- Vu Le décret du 22 novembre 2017 (JO du 23 novembre 2017) portant nomination de Monsieur Vincent Mazauric en qualité de directeur de la Caisse nationale des Allocations familiales ;
- Vu L'absence de longue durée de la directrice comptable et financière de la Caisse d'allocations familiales de la Manche ;

DECIDE

Article 1 : Madame Laetitia BOUROUT (THEBAULT), née le 15/10/1977 à Villedieu-les-Poêles (50), est nommée en tant qu'intérimaire dans les fonctions de directrice comptable et financière de la Caisse d'allocations familiales de la Manche.

Article 2 : La présente nomination prend effet à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'au retour de la directrice comptable et financière.

Article 3 : Le directeur comptable et financier national et le directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Manche sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Caf.fr.

Fait à Paris, le **12 NOV. 2020**



Vincent Mazauric